

La figure de la confusion comme vertu de l'obscénité

Quelque chose n'est pas à sa place.

Quelque chose occupe une autre place que la sienne.

Du moins c'est ce que quelqu'un a cru remarquer : en un instant (son sang n'a fait qu'un tour), il a été submergé par les feux d'un accès de conscience (toutes les lumières étaient rouges).

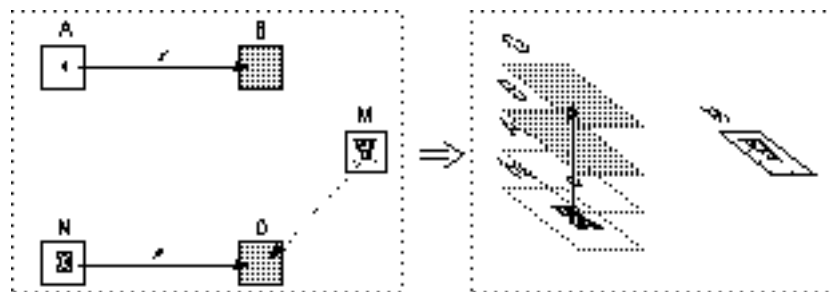
Cela avait la force de l'évidence, mais pas la couleur de l'évidence ; ce n'était donc pas du Canada Dry.

Revoyons maintenant la scène au ralenti afin de mieux saisir le phénomène : quelqu'un, à qui était destiné un message, un son, un signe quelconque, ou même rien du tout (un récepteur donc), subit les effets d'une sorte de précipité impliquant à la fois ses perceptions et la formation, pour lui, d'un sens.

Ce processus, éminemment subjectif, consiste à relever l'obscénité. Et le parcours emprunté pourrait bien être le modèle de l'apparition de toute conscience (au moment de la «prise») : ce qui est perçu est différent de ce qui est présenté (c'est flagrant si rien n'est présenté), déborde le cadre dans lequel cela est présenté, n'a plus rien à voir avec ce qui est présenté.

Ce quelqu'un, le récepteur en question, suppose un autre quelqu'un, incontournable en l'occurrence, celui qui s'adonne à la présentation incriminée : un émetteur donc.

Revenons à la chose, sa place, ses places : celle où elle ne devrait pas être, celle où elle devrait être. Quelqu'un retrouve quelque chose autre part qu'à sa place. Ce qui se passe alors, c'est que ce quelqu'un ne peut absolument pas s'empêcher de combler illico la place où devrait se trouver l'émetteur : degré zéro de l'identification. Je me mets la place où celui qui, encore aveuglé, ne sait pas encore, mais va bien finir par percevoir, lui aussi, l'énormité. (voir notre schéma de ce jeu de quatre coins psychique)



Ce qui (l'objet incriminé (o) qui devrait être en A) est à la place (B) où il ne devrait pas, propulse (p) celui qui (X) a remarqué l'incongruité A/B de sa place (N) à la place (O) où aurait dû se trouver celui (l'émetteur Y, demeuré en M) qui a procédé au premier déportement (d).

A noter : que cette destination (O) n'a pas d'existence : si celui qui devait y être y avait été, ou était seulement passé par là, il n'y aurait pas eu obscénité. L'ensemble du processus aboutit à l'abolition de toute distance par la confusion des emplacements N,A,B,O ; Y(l'émetteur) restant seul planté en M. Par contre, la place (A) où devrait se trouver ce qui n'y est pas existe bel et bien dès lors qu'existe ce qui (o) devrait y être. Une fois découverte, reste à l'occuper (sans risque, mais salutaire) ou à la laisser vacante (nous tenons l'essence du scabreux où X et Y se rejoindraient complaisamment en un site obtenu par la confusion des places O,M).

En matière d'obscénité tout se passe au corps défendant de l'émetteur. Il n'y est pour rien. C'est son tort. Un tort qu'il ne peut reconnaître : une énormité fait écran à son absence passagère. Une énormité dont même le pornographe (par exemple), bien qu'apparemment il prenne tous les devants, n'est pas à l'abri. Qui plus est, du fait même qu'elle est insaisissable par l'émetteur, l'obscénité tire une faculté d'insistance (cela dure...), bien illustrée par la sensation de «terrain où l'on s'enfonce».